

Monsieur Claude Wiseler Président de la Chambre des Députés Luxembourg

Luxembourg, le 14 octobre 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 14 octobre 2025, poser une question orale à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale au sujet du futur projet de loi qui doit permettre aux médecins et professionnels de santé de s'organiser sous forme de société. Je souhaiterais aborder plus particulièrement la position du Cercle des médecins généralistes (CMG) en la matière.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Paulette Lenert Députée